Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes

RELEVE DE DECISIONS BUREAU
DU LUNDI 21 JUIN à 20h00
En présentiel au sein des locaux communautaires de Poix Terron

Date de convocation des conseillers : 10/06/2021
Délégués présents : Bernard BLAIMONT ; Daniel THOMAS ; Lionel VUIBERT ; Jean – Paul DOSIERE ; Pascal MAUROY ; Bernard MAIRIEN ; Nicolas POIRET ; Guy CAMUS ; Yves BREDY ; Alain LAMORLETTE ; Chantal HENRIET ; Sébastien LAURENT ; Jean – Luc PETRE ; Christian BELLOY ; Benoît DELETANG.

Absents : Jean – Marie OUDART ; Marie – France KUBIAK (excusée) ; Cédric PATE (excusé) ; Gilles DUANT (excusé) ; Didier BEGAUD (excusé) ; Thierry MERCIER (excusé) ; François JUSTINE (excusé).

Approbation à l'unanimité sans remarque du compte rendu de Bureau du 25 Mai 2021

PARTIE ECHANGES

1. Préparation du Projet de Territoire :

Second atelier avec animation de l'UNADEL pour formuler les objectifs du Projet de Territoire sur la base des enjeux et priorités travaillés en commissions de secteur et commissions thématiques.
Propositions à présenter au Conseil du 29 juin.

2. Préparation du Conseil du 29 juin 2021: programme 2021 du contrat de Territoire avec le Département

A l'unanimité le Bureau retient les propositions d'adaptation suivantes suite aux commissions de secteur :

Axe 1 : économie et services à la population

- Modification du dossier Béguinage de Poix Terron, aide portée à 90 000 € (comme pour celui de Saulces Monclin),
- Retrait du dossier multiservice de Rocquigny (qui peut être financé par ailleurs au titre de la relance FEADER)
  Soit 9 opérations à retenir pour 380 348.71 € d'aide, reste pour prochaine répartition 355 160 €.

Axe 2 : équipements et voiries

- Modification pour respect du plafonnement du taux d'aide à 30% par le Département (dossiers à Charbogne, Chagny, Barbaise et Villers sur le Mont),
- Adaptation de l'aide pour rénovation thermique du pole scolaire de Chaumont Porcien à la suite de l'appel d'offre (aide de 126 193 € soit 25% du coût),
- Intégration du dossier de raccordement à l'assainissement du foyer de La Baraudelle à Attigny dans le cadre du projet d'extension (aide de 10 038.72 € soit 20%),
- Majoration de la dotation plafond communale de 73 €/hab pour les communes à potentiel financier réduit. (communes de rang 1 +30% soit 95€/hab, communes de rang 2 +15% soit 84 €/hab).
  Dossiers avec aides revalorisées à Auboncourt-Vauzelles, Sery, Wagnon, Guincourt, Evigny, Mondigny et Yvernaumont.

Soit 42 opérations à retenir pour 558 070 € d'aide, reste pour prochine répartition 133 099 €.

Axe 3 : animations (hors associations)

- Pas de modification 3 opérations 23 410 € d'aide, reste pour la prochaine répartition 114 866 €.

PARTIE DELIBERATIONS

3. Attribution de marchés de travaux ou de fournitures :

- Rénovation thermique du pôle scolaire de Chaumont Porcien (en mandat du SIVOM Scolaire),

Sur proposition de la CAO le Bureau décide à l'unanimité d'attribuer le marché à :
Lot 1 : Menuiseries extérieures aluminium : entreprise ZUCCARI pour une offre de base de 454 860 € H.T. et la PSE 1 ((isolation complémentaire des plaques amiantées) pour 5 920 € H.T. soit un total de 460 780 € H.T.
Le lot 2 : Plomberie : (aucune offre reçue – Estimation 5 500 € H.T). Le lot sera relancé en procédure négociée par la consultation directe de 3 entreprises.

Le Bureau décide à l'unanimité le plan de financement et les demandes de subvention complémentaires suivants :

coût de l'opération:

Travaux dont	466 280 €
Lot 1 : Menuiseries extérieures	*454 860 €*
PSE 1 : Isolation complémentaire	*5 920 €*
Lot 2 : Plomberie – à relancer	*5 500 €*
Architecte – TDA -6.9%	32 173,32 €
SPS / CT	6 037,20 €
Frais d'annonces marché	284,21 €
TOTAL	504 774,73 €

Plan de financement:

Contrat de ruralité 30% plafonné	134 946,00 € - acquis
Contrat de Territoire (département) 25%	126 193,68 € - à solliciter
CEE – OKTAVE	8 000,00 € - à solliciter
Fonds rénovation thermique Crêtes	22 000,00 € - à solliciter
SIVOM – 42.32 %	213 635,05 €
TOTAL	504 774,73 €

4. Aides aux associations pour évènements sportifs ou culturels et équipements :

4.1) Les Musicales de Louvergny (du 11 au 19 aout au Couvent des Cordeliers à Vendresse):

Sur proposition de la Commission, le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide de 2 049 € (10%) pour le programme de 3 concerts de musique classique.

4.2) Acquisition de deux calèches – Les Sabots du Relais au Relais de poste de Launois sur Vence :

Sur proposition de la commission, le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide de 2 076 € (20%) pour l'achat de deux calèches : une calèche PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et une calèche wagonnette 10 places (collaboration avec le CFA de Rethel pour la formation certificat de spécialisation).

4.3) La journée des Sabots du Relais (20 juin au Relais de poste de Launois sur Vence):

Sur proposition de la commission, le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide de 967 € (10%) pour une fête de la ruralité et du cheval de trait ardennais (démonstration de travail du tripot (ancêtre de la batteuse) exposition de matériel ancien de traction animale, maréchal ferrant, ferme pédagogique, etc…)

4.4) Prix des cotes des Crêtes Préardennaises (8 août Mondigny, Evigny, Warnécourt, Fagnon et Gruyères).

Sur proposition de la commission, le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide de 340 € (10%) pour cette course cycliste de niveau régional et transfrontalier (le Président ne prend pas part au vote).

4.5) Investissement pour matériel de tir – Espoir Athletic Club Thin-le-Moutier :

Sur proposition de la Commission, le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide de 2 397 € (20%) pour l'informatisation complète du stand de tir permettant une utilisation optimale des 6 cibles, le remplacement des tables de tir et des rameneurs électriques.

4.6) Convention annuelle – Association Culturelle du Château de La Cassine :

Sur proposition de la commission, le Bureau décide à l'unanimité d'engager la convention de soutien 2021 avec une aide de 8 000 € sur un budget de 350 000 €. pour le programme : Marche populaire – 14 juillet, Ciné-Cassine (La grande Vadrouille) – 24 juillet, Conte à La Cassine (La légende d'Enya) – 31 juillet, Crime à La Cassine (L'exorciste) - 6,7 et 8 août, Tournoi de Béhourd et marché du moyen âge - 21 et 22 août, Théâtre d'improvisation (Le Mitch) – 11 septembre, Journées Européennes du Patrimoine – 18 et 19 septembre, Crime à La Cassine (l'affaire des poissons) - 24, 25 et 26 septembre.

Demande de sponsoring – Les Ardennais en route sur le route du poisson (septembre)

Le Bureau décide à l'unanimité une participation sous forme de sponsoring de 500 € pour une course de relais de chevaux de trait de Boulogne sur Mer à Paris. (22 équipes au départ, 1 équipe de 11 attelages composée à 100% de chevaux de trait ardennais dont 1 équipage des Crêtes Préardennaises).

5. Développement économique :

5.1) Multiservice de Rocquigny : financement dans le cadre du programme de relance rurale sur crédit FEADER,

Le Bureau décide à l'unanimité de valider le plan de financement et de solliciter la subvention du titre de la Relance FEADER.

Coût estimatif des travaux:
Coûts estimatifs des travaux d'aménagement (en H.T.) :

Travaux	89 000 €
Honoraires	8 900 €
Raccordement	8 000 €
SPS + CT	3 600 €
Total	109 500 €

Plan de financement prévisionnel :

FEADER (70%)	76 650 €
Crêtes Préard.	32 850 €
TOTAL	109 500 €

6. Transition écologique:

6.1) RézoPouce : convention d'adhésion et convention de mise en commun du poste d'animation avec le Pays Rethélois,

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager ces deux conventions.

- Adhésion à la SCIC RézoPouce pour diagnostic, étude, communication et accompagnement à la mise en place projet d'auto stop sécurisé (10 000 €année 1 puis 4 500 €).
- Recrutement en commun d'un animateur à temps plein pour 3 ans avec le Pays Rethélois,
- Financement à 80% par l'ADEME et LEADER.

6.2) Groupement de commande évaluation LEADER (Argonne, Rethélois, Crêtes) :

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager cette convention en tant que chef de file avec les objectifs suivants :

- Répondre aux obligations réglementaires d'évaluation du programme LEADER
- Mutualiser la prestation externe d'accompagnement
- Partager les expériences de chacun des GALs
- Se projeter dans la future programmation LEADER 2023-2027

Coût prévisionnel de la prestation du bureau d'études à 20 000 € HT financée :
- Communauté de Communes (20%) : 4 000 €
- LEADER (80%) : 16 000 €

7. Habitat, Cadre de Vie :

7.1) Avenant à la convention avec le Département pour prolongation de l'animation PIG « Habiter Mieux » de 6 mois (jusqu'en mars 2022) :

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager cet avenant avec les modalités suivantes :
Objectifs en nombre de dossiers pour les Crêtes :

- 33 dossiers précarité énergétique
- 9 dossiers autonomie,
- 2 dossiers habitat indigne ou dégradé.

Coût prévisionnel:

- Participation aux frais d'ingénierie (estimation) : 7 700 €
- Fonds commun – financement de travaux (estimation) : 215 250 €

Plan de financement :

- Financement Région – participation au Fonds Commun : 71 750 €
- Reste à charge : 151 200 €

7.2) Conventions Chantier du Patrimoine avec Espace Environnement 08 et les communes (1ère tranche programme 2021) :

Les chantiers programmés en 2017 sont en cours d'achèvement pour fin juillet:

- Vaux Montreuil, rénovation du lavoir du village,
- Raillicourt, réfection de l'abri bus de la place,
- Clavy Warby, rénovation intérieure de la Chapelle de Warby,
- Vendresse, travaux intérieurs église de La Cassine.

Le chantier programmé en 2020, de la réfection de l'église de Librecy (travaux à l'intérieur) commencera en fin d'année 2021.

Pour combler la période allant d'août à la fin 2021, le Bureau décide à l'unanimité de signer les conventions avec les communes pour l'engagement des chantiers suivants :

× RENOVATION DU LAVOIR ET DU MUR DU PRESBYTERE DE VONCQ

- Rénovation le lavoir (nettoyage, rejointoiement, réfection petite maçonnerie, réfection bacs à chevaux) 12 jours à 285 €
- Rénovation d'une partie du mur du presbytère (nettoyage, rejointoiement, réfection petite maçonnerie) 7 jours à 285 €

× RENOVATION DU LAVOIR DE NEUVILLE-DAY

Travaux envisagés : nettoyage, rejointoiement, réparation margelle, balle béton et pavage brique*:* 15 jours à 285 €

7.3) Avenant lots 6 et 7 marché de travaux rénovation thermique immeuble du Pré Waguet à Poix-Terron :

Le Bureau valide à l'unanimité les avenants suivants

Lot n°6 : ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES
Pose de prises électriques et informatiques supplémentaires pour bureaux

Le devis s'élève à 582.00 € H.T. (+4.6%)

Lot n°7 - CHAUFFAGE - EAU CHAUDE - PLOMBERIE – VENTILATION
Changement des robinetteries anciennes, déplacement des robinets de coupure d'eau et nouvelle descente d'eau usée.
Les devis s'élèvent à 3 566.91 € HT (+4.57%)

7.4) Marché de travaux de rénovation et d'aménagement d'un logement à Saulces-Monclin : avenant n°1 au lot 4 :

Le Bureau décide à l'unanimité l'avenant suivant :

Lot 4 CLOISON – DOUBLAGE – ISOLATION – FAUX PLAFONDS – MENUISERIES INTERIEURES
Avenant n°1 pour une plus-value de 463.29 € H.T. (+1.88%) et une moins-value de 820.70 € HT (suppression escalier télescopique d'accès aux combles et installation porte d'accès aux caves).

Lot n° 3 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM :

Moins-value de 1 952.00 € H.T. (transfert au lot 4 de la porte d'accès aux caves).

7.5) Lancement de la consultation pour l'élaboration du PLUi:

Le Bureau décide à l'unanimité la consultation de bureaux d'études selon le cahier des charges établis. Compte tenu du coût estimé (490 000 € H.T.), cette consultation se fera selon une procédure formalisée ouverte. composée de 2 lots :
Lot n°1 ELABORATION DU PLUI
Lot n°2 : Diagnostic agricole

8. Finances :

8.1) Acceptation créances irrecouvrables : redevances, loyers et charges :

Le Bureau valide à l'unanimité les propositions suivantes de la trésorerie.

6541 CLIENTS IRRECOUVRABLES			
	TOTAL BUDGET OM	20 566,92 €	
	TOTAL BUDGET BP	25,72 €	
	TOTAL ASS. COLLECTIF	2 162,10 €	
	TOTAL ASS. COLLECTIF	2 162,10 €	
	TOTAL SPANC	56,40 €	
	TOTAL POLES ENTREPRISES	5 952,61 €	
	TOTAL POLES TOURISTIQUES	0,01 €	
	TOTAL BUDGET LOGEMENTS	4 226,79 €	
	TOTAL GENERAL	32 964,83 €	

6542 CREANCES ETEINTES			
N° BUDGET	BUDGET	MONTANT	MOTIFS
	TOTAL BUDGET OM	474,64 €	
	TOTAL POLES ENTREPRISES	2 710,80 €	
	TOTAL GENERAL	3 185,44 €	

8.2) Facturation des charges de chauffage pour le multi accueil, le Béguinage et les logements raccordés à la chaufferie bois collective d'Attigny

Le Bureau décide à l'unanimité de réviser les modalités de facturation des charges de chauffage pour la chaufferie collective du Béguinage d'Attigny :

- Facturation des charges de combustibles suivant les relevés des compteurs réalisés annuellement et à tous les arrivées et départs des locataires avec un prix au kwh de 0.05 € TTC applicable à partir du 01 janvier 2021.

- Facturation de la charge d'entretien annuelle de la chaufferie, et panneaux solaires (pour l'eau chaude sanitaire sur les logements en possédant) selon les 19 parts d'équivalent logement raccordés : 6 équivalents logement pour le Béguinage, 6 pour la résidence autonomie La Baraudelle et deux pour la salle commune et les locaux professionnels, un pour l'appartement 17 rue Turenne et quatre pour le Mutli accueil.

8.3) Modification convention prêt de malles de jeux aux associations et structures de loisirs :

- Le Bureau décide à l'unanimité de supprimer la cotisation de 10 € annuelle, seul un chèque de caution sera demandé à compter de 2021.